



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Risques professionnels

Question écrite n° 36640

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset expose a M le ministre des affaires sociales et de l'emploi que les accidents mortels du travail ont augmente de 10 p 100 en 1986 dans les entreprises de la metallurgie. On compte, malgre les efforts constants en vue d'en limiter le nombre, 151 tues au travail, au lieu de 135 en 1985, selon les chiffres de la securite sociale. Il lui demande : 1o si ces chiffres sont en augmentation sur les annees precedentes ; 2o s'il peut lui donner les statistiques des deces dans les pays de la Communaute.

Texte de la réponse

Reponse. - Les statistiques technologiques d'accidents du travail etablies par la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salaries font ressortir l'evolution suivante du nombre d'accidents du travail mortels constatés dans les entreprises des industries de la metallurgie de 1978 a 1986 : 1978 : 225 ; 1979 : 187 ; 1980 : 171 ; 1981 : 201 ; 1982 : 168 ; 1983 : 187 ; 1984 : 145 ; 1985 : 130 ; 1986 : 139. Ces chiffres font ressortir une tendance d'ensemble a la baisse du nombre de ces accidents. Il n'existe pas encore de statistiques identiques concernant les pays de la communaute europeenne, entre autres motifs parce que les definitions des sinistres n'ont pas encore pu etre harmonisees.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36640

Rubrique : Minerais et metaux

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 636

Réponse publiée le : 25 avril 1988, page 1745